

Francine Barthe, Marc Lohez
12 octobre 1999

Aux parcs, citoyens !

Francine Barthe, l'invitée de ce mardi soir se consacre aux parcs et jardins urbains depuis des années. Sa thèse, dirigée par P. Claval, étudiait les pratiques spatiales urbaines liées à ces espaces verts. Elle enseigne à l'université de Picardie.

L'impératif du titre illustre bien le paradoxe français concernant les parcs : c'est un espace où l'on se rend sans avoir besoin d'un ordre ; il est perçu comme un espace de loisir et de liberté ; mais il n'y a pas de parc sans gardien et sans règlement contraignant. Le parc a des vertus hygiénistes, pacificatrice ; c'est aussi un décor, une vitrine de la ville

Lors de l'exposé précédant le débat, F. Barthe a voulu montrer le décalage entre les buts des politiques lorsqu'ils créent ou modifient un parc et la perception des utilisateurs ; il y a deux systèmes de représentation.. Elle a également décrit les conséquences de ces politiques sur l'espace urbain.

Trois exemples ont servi de support à cette présentation

- les Mureaux, ses cités à problèmes, sa municipalité communiste puis socialiste ont eu droit à leur parc, de 17 ha, dans les années 80. Le but de la municipalité était de geler une trentaine d'hectares pour éviter la construction de nouveaux logements sociaux : 50% de la ville étant déjà classé "ilôt sensible ; plus ouvertement, il fallait créer une vitrine, un "lien social et spatial" entre la vieille ville et les "cités".

Les architectes urbanistes ont du transformer ce terrain plat à l'origine en un paysage vallonné de collines et de lacs. L'accueil a été triomphal : le vandalisme a arraché les arbres et les "lacs" ont été remplis des dépouilles des vols de voitures. Mais les populations des cités ont fini par s'approprier ce lieu, l'appelant "notre parc" ou "le parc des cités, le nom officiel étant totalement ignoré (le Sautour, nom d'un ancien moulin banal).

En revanche, le parc n'a pu remplir sa fonction de lien social et spatial : les habitants de la vieille ville ne s'y rendent jamais (trop proche des cités et de leurs habitants) : ils l'appellent le "Montenegro", la montagne des communistes... ; d'autre part, une route importante sépare le parc du reste du tissu urbain.

- Le parc du Château de Saint-Germain en Laye : luxe, calme et sérénité pour ce lieu à des années lumières du précédent. Ce parc, intensément fréquenté jouit d'un profond attachement de la part des habitants : en témoignent les nombreuses pétitions pour dénoncer les tranchées qui y ont accompagné l'arrivée du RER. Mais le simple fait d'arracher les alignements de tilleuls centenaires, jugés dangereux, change la ville.

Ces alignements ont structuré la ville à partir du parc. De plus, les travaux ont fait fuir la "clientèle" familiale vers les autres parcs édifiés par feu Michel Péricart depuis son accession à la mairie il y a 22 ans (avec là encore le refus de construire de nouveaux logements sociaux).

- Amiens : en 1989, Gilles de Robien arrachait la mairie à l'avant-garde du prolétariat picard. Il décidait alors de délocaliser l'université en centre-ville, de piétoniser ce dernier et de créer

un grand parc public. Il s'agissait de transformer une friche urbaine composée d'espaces naturels (étang, marais) pourvus de quelques équipements plutôt vétustes, le tout situé à 2mn du parvis. Cela déclencha une campagne des écologistes contre le projet qui risquait de détruire le biotope du crapeau accoucheur. Pourtant, une décennie plus tard, le parc, bien perçu par les habitants (tout le monde connaît le parc Saint-Pierre d'Amiens), est une réussite et la cathédrale se reflète dans les eaux du parc situé en contrebas de la ville.

Le débat a d'abord commencé sur le constat de l'absence d'études préalables à l'édification d'un parc, le manque de concertation avec les futurs usagers. N. Da Silva évoque le cas différent de Boston : De nombreux espaces verts ont été créés car des associations se sont regroupées dans les années 80 pour faire élire un maire favorable aux espaces verts, elles s'arrangent également pour mobiliser les fonds privés. Les parcs sont conçus en fonction des demandeurs des différents groupes (ainsi les jeunes qui voulaient surtout des lieux pour s'exprimer (concerts)).

Les débats ont soulevé le problème de l'utilité et de l'usage des parcs. Pourquoi faire des parcs ? ils coûtent affreusement cher à édifier : la dépollution d'une friche industrielle pour y faire pousser une herbe pas trop jaune est un gouffre financier, tout comme l'entretien de l'espace vert ainsi créé. Quand il ne menace pas un espace naturel, le parc agit sur les populations pauvres du quartier comme la goutte de pénicilline dans un bain de bactéries : une auréole de vide ; cela fait monter le prix des terrains et des immeubles et change le type de population. Or, la parcomanie continue : il n'est pas de grand projet urbain (Lyon confluent, quartier du Prado à Marseille) sans sa tâche verte. Cela est-il bien raisonnable ?

Francine Barthe répond alors à cette question-provocation : "souvent, on ne peut pas faire autrement et en tout cas laisser ces friches comme cela ; les parcs ont bien leur utilité pour restructurer le tissu urbain, forger de la centralité".

Le débat rebondit sur la qualité des parcs construits récemment : le parc Citroën (quai de Javel) avec sa marbrerie de style funéraire est notamment décrié ; J.R Pitte trouve que les parcs actuels sont trop intellectualisés, alors que les parcs anciens pouvaient être de formidables espaces de jeu et de rencontre de toutes les classes sociales (parcs des Buttes-Chaumont).

Enfin, l'utilisation criminelle des parcs est abordée : lieux de prostitution, de trafic et de dégradations ; les parcs français sont plus attaqués que les parcs anglo-saxons ; on évoque alors la différence entre les cultures protestantes et catholiques : l'ethnologue Françoise Dubost évoque la jouissance des interdits dans les pays catholiques ; pour Francine Barthe, les parcs sont victimes des interdits qui pèsent sur eux : c'est un lieu à part, fermé (les dégradations touchent d'ailleurs surtout les seuils et lieux de franchissement).

Pour en savoir plus :

La ville en quête de Nature, ouvrage collectif sous la direction de Guy Mercier et J. Bethemonted du Septentrion- centre J. Cartier Québec 1998 (disponible à la librairie du Québec rue Gay Lussac 75 005 Paris)

Les Français dans leur environnement, 1996, Comité national français de géographie, Nathan ouvrage collectif sous la direction de M. Duaharry, G. Escourrou, J Roussel

L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique, J. Lévy, 1994, Presse, de la fondation nationale des sciences politiques

Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport Homme/ Nature ; sous la direction de M.C Robic ed : Economica 1992

L'urbanisme végétal, Caroline Stéfulesco ed : Institut pour le développement forestier, collection mission du paysage 1993

Jardins publics ; Pierre Sansot ; éd. Payot

"Le jardin notre double" (sagesse et déraison), N° de mars 99 de la revue Autrement (collection mutation) sous la direction d'Hervé Brunon
Articles et travaux de l'auteur

thèse : Paris IV Sorbonne sous la direction du Professeur Paul Claval titre : *Parcs et jardins : étude de pratiques spatiales urbaines* ; soutenue en 1997

L'information géographique N° de juillet-août 1998 compte rendu de la thèse

Revue *L'urbanisme* : juin-juillet 1994 n° spécial sur les parcs et jardins urbains article : le parc de la Courneuve

Hommes et terres du Nord, N° de septembre-octobre 1999, "le parc Saint-Pierre d'Amiens : un espace citoyen ?"

Compte rendu : Marc Lohez

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net